



ASSOCIATION JUDO ET JU-JITSU VALAIS WALLISER JUDO UND JU-JITSU VERBAND

Commission technique AJJV: Maud Vouillamoz Tél. 079 539 65 34 mail : maud.vouillamz@hotmail.com

Championnat Valaisan Individuel 2022

Organisation

Le Judo Club Martigny en collaboration avec l'AJJV

Date et lieu

Le samedi 5 novembre 2022, à la salle Ecole Communale Ville (ECV), rue des écoles 9, 1920 Martigny

Pesées

La caisse est ouverte une demi-heure avant le début des pesées de chaque catégorie d'âge.

Catégories	Age	Horaire
Écoliers/ères B Junior H	20010 – 2011 2002 – 2003 – 2004	De 8h à 8h30
Espoirs H + F Ecolier C	2005 – 2006 – 2007 20012 – 2013 – 2014	De 9h00 à 9h30
Ecoliers A + écolières A Élites H, Juniors et Élites F, Open	2008 - 2009 Dès 2001 H, 2007 F	De 12h00 à 12h30

Les écoliers/ères C sont autorisés à combattre en écoliers B.

Les écoliers/ères B en A

Seuls les écoliers/ères A de dernière année sont autorisés à combattre dans les catégories espoirs.

Les espoirs hommes sont autorisés à combattre en juniors hommes et Open homme.

Les espoirs filles sont autorisées à combattre avec les Junior/Elites dames et en Open dames.

Les juniors hommes sont autorisés à combattre en Elites Hommes et en Open Hommes.

Les combattants qui participent dans une catégorie d'âge supérieure le font sous la responsabilité des coachs et des parents.

De légers retards sont acceptable dûs aux combattants qui s'alignent dans deux catégories d'âge. Merci aux coachs d'en informer les parents.

Inscription

Sur place le jour du championnat, certificat FSJ et licence annuelle obligatoire. Finance d'inscription est de CHF 20.- par combattant, CHF 5.- par catégorie supplémentaire.

Système de compétition

Les règles de l'IJF sont appliquées.



ASSOCIATION JUDO ET JU-JITSU VALAIS WALLISER JUDO UND JU-JITSU VERBAND

Commission technique AJJV: Maud Vouillamoz Tél. 079 539 65 34 mail : maud.vouillamz@hotmail.com

À la fin d'un combat, en cas de match nul, le système du « golden score », suivi si nécessaire d'une décision arbitrale, est appliqué.

Récompenses

Dans chaque catégories une médaille d'or, une médaille d'argent et deux de bronzes récompensent les quatre premiers. Le titre officiel de « champion(ne) valaisan(ne) » est décerné au vainqueur.

Assurance

Chaque combattant est responsable de sa propre assurance

Dopage

Des contrôles pourront être effectués selon les normes en vigueur dans les tournois officiels FSJ.